



Chères paroissiennes, Chers paroissiens, ami,e,s de Compesières

Voici les dernières nouvelles du Conseil de Paroisse (CP) et sa réorganisation après la démission de Jean-François Mabut le 14 mai 2023, par une lettre envoyée à l'ECR (Eglise Catholique Romaine). Jean-François Mabut a poursuivi sa mission de président jusqu'à fin juin 2023.

Le Conseil de Paroisse a pris acte de cette démission. Il a ensuite informé l'ECR de sa décision de vouloir continuer son mandat de gestion des affaires paroissiales en prenant le temps pour s'organiser dans le calme et la sérénité et rechercher une personne susceptible de reprendre la Présidence du Conseil de Paroisse.

La réponse de l'ECR du 7 juillet disait comprendre les raisons du CP pour ne pas organiser une Assemblée Générale extraordinaire. Elle a également donné un préavis favorable pour la rénovation de l'orgue de Compesières après avoir reçu tous les documents demandés.

Le CP s'est réparti les tâches lui incombant :

Baptêmes: Véronique Crettenand et Christophe Cortiglia en appui,

Mariages: Christophe Cortiglia et Pierrette Sapey en appui

Obsèques: Gisèle Gaud et Pierrette Sapey en appui

Messes à Compesières: les lecteurs, selon le programme établi par Monique Gaud

Salle paroissiale: Bernard Blondin et Christophe Cortiglia.

Toutes ces tâches sont en coordination avec Karine Stachelscheid, secrétaire des paroisses Salève (Troinex, Veyrier et Compesières), qui adresse régulièrement les nouvelles de l'UP (Unité Pastorale Carouge-Salève-Acacias) à toutes personnes lui ayant donné son adresse e-mail.

Bernard Blondin sera notre représentant au conseil de gestion de l'UP, Véronique Crettenand et Pierrette Sapey seront membres de l'assemblée des délégués de l'UP, Bernard Dusonchet, quant à lui, continuera à être membre du conseil de gestion comme représentant de l'UP et membre du conseil de communauté des paroisses du Salève avec Marie-Thérèse Crettenand, Marianne Richeux et Claude Magnin.

Le CP s'est réuni à plusieurs reprises pour continuer son travail de gestion de la paroisse et reprendre sa collaboration avec l'Association Orgue 21 :

Le 3 juillet 2023 la demande d'autorisation de construire (Autorisation Procédure Accélérée : APA) a été déposée au Département du Territoire, office des autorisations de construire par Monsieur Charles Steiger, architecte mandaté par l'Association Orgue 21.

L'autorisation APA 327428 a été délivrée le 3 août 2023.

L'autorisation a été publiée dans la feuille d'avis officielle (FAO) le 3 août 2023.

Le 26 septembre l'Association Orgue 21 a reçu du Tribunal de première instance une attestation de non recours à la demande de construction de l'orgue.

Le déplacement prochain à Stuttgart d'une délégation de 7 personnes engagées dans le cadre du projet Orgue-21 s'organise, Il permettra d'obtenir des informations auprès du mandataire Eule, qui seront très utiles pour communiquer comme il se doit auprès des publics concernés. (extrait du PV du 30 août 2023)

Vous pouvez d'ores et déjà consulter le site concernant la rénovation et l'agrandissement de l'orgue de Compesières mis en ligne et mise à jour par un membre de l'association Orgue 21, sur le site :

www.orguedecompesieres.ch

Le 11 septembre nous nous sommes rencontrés avec Jean-François Mabut, afin de discuter de la suite de notre collaboration.

Jean-François a accepté de garder des actions/missions pour continuer à participer activement à notre paroisse. Ainsi, il continuera le blog de la paroisse, les apéros après nos messes, les propositions des paroissiennes et paroissiens quant à des événements musicaux durant les messes, il continuera également à regrouper, avec Bernard Dusonchet, le fichier des catholiques afin de nous permettre d'avoir une meilleure vision des paroissiennes et paroissiens de notre communauté.

Le CP remercie Jean François Mabut pour la bonne collaboration et l'esprit constructif qui servira de nouvelle base pour l'intérêt prépondérant au bon fonctionnement de notre paroisse.

Et pour garder les bonnes traditions de la paroisse, nous vous annonçons déjà le prochain repas des bénévoles fixé le mardi 28 novembre, à 18h.30, à la salle St Sylvestre. De plus amples informations vous seront données en temps utile.

Nous profitons également de ce courrier pour vous informer de la date de notre assemblée générale qui aura lieu le dimanche 28 avril après la messe c'est à dire au environ de 11h15. Nous invitons toutes personnes qui souhaitent intégrer le Conseil de Paroisse en qualité de Président.e, ou d'autres fonctions à se manifester. Nous encourageons également toutes personnes qui souhaitent offrir de leur temps et rejoindre les paroissiennes et paroissiens déjà actives et actifs dans le cadre de la paroisse de Compesières.

En restant à votre disposition et dans l'attente de nous rencontrer, nous vous prions de recevoir, chères paroissiennes et chers paroissiens, ami,e,s de Compesières, nos chaleureuses pensées.

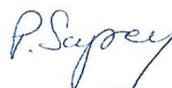
Gisèle Gaud



Véronique Crettenand



Pierrette Sapey



Bernard Blondin



Christophe Cortoglia



NB: Lettre envoyée par courriel à JFM par GG le 23 octobre 2023